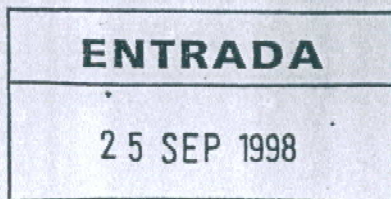




SOCOTEC

SERVICE MANIFESTATIONS

86 bis, Quai Blanqui
94146 Alfortville Cedex
Tél. : 01 45 18 21 60
Télécopieur : 01 45 18 21 54



Alfortville, le 21 septembre 1998

ULMA C y E, S. COOP
Ps. Otadin, 3-Apdo. 13
20560 ONATI (Guipúzcoa)

A l'attention de Monsieur FABIAN

Nos réf : ACL/MG/848

DOSSIER : GC3085

AFFAIRE :

Scène « BRIO »

ULMA

Monsieur,

Dans le cadre de la mission de contrôle qui nous a été confiée, nous avons examiné les documents suivants :

- Jeux de plans détaillés des éléments constitutifs du matériel d'échafaudage ULMA, modèle BRIO.
- Note de calculs « Podium BRIO » établie par la société ULMA le 1^{er} juillet 1998.

Les hypothèses prises en compte lors de nos vérifications sont les suivantes :

- Surcharge verticale : 600 daN/m²
- Surcharge horizontale : 5 % des verticales
- Trame de l'échafaudage : 2,00m par 2,00m.
- Hauteur admissible du podium : 1,80m, dont 0,30m de rattrapage par vérin.

Dans le cadre des hypothèses rappelées ci-dessus, les documents examinés n'appellent pas de remarque particulière.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

L'INGENIEUR

A. CLÉNET